



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THOIRY
DU MARDI 19 NOVEMBRE 2019 PRESCRIT EN APPLICATION
DES ARTICLES L2121-25 ET 2121-11
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Membres en exercice : 28
Votants : 21
Présents : 20
Excusé avec procuration : 1
Excusés sans procuration : 2
Absents : 5

Le Conseil Municipal de la commune de THOIRY, convoqué le mardi 12 novembre 2019 et réuni le mardi 19 novembre 2019 à 20 heures 30 sous la présidence de Madame le Maire a :

* **Approuvé** le compte rendu de la séance du conseil municipal du 1^{er} octobre 2019.

Vote unanime.

* **Pris acte** de l'approbation de l'avenant n°2 au marché de travaux d'aménagement d'un tourne à gauche et d'une voie verte Rue de la Gare / Rue du Creux, d'un montant de 25 880,39 € TTC, portant sur :

- la création d'un passage bateau Rue de la Gare,
- la création d'accès à deux parcelles agricoles Rue du Creux,
- la modification de l'alignement du projet Rue du Creux,
- la modification de bordures à l'angle de la Rue des Chenaillettes
- l'approfondissement d'un réseau télécom découvert inopinément,
- la pose de fourreaux supplémentaires pour l'éclairage public,
- la mise en œuvre de béton balayé en remplacement des espaces verts (zone en forte pente Rue de la Gare et plusieurs angles étroits),
- la mise en œuvre d'une signalisation horizontale en bordure de voie verte, en surplomb de la Rue de la Gare.

* **Pris acte** de la mise en place d'une convention de service pour le déneigement partiel de la commune du 15 novembre 2019 au 15 mars 2020 avec les entreprises suivantes :

- GIRARD Denis
- SARL PERARD Thierry Paysagiste



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

Et selon le coût d'intervention suivant :

Entreprises	Astreintes	Tarif Horaire / engin
GIRARD Denis 160, rue crotte Garin 01710 THOIRY	1 712,00 € H.T / mensuel pour 2 engins	170,00 € H.T.
Sarl PERARD Thierry Paysagiste 445, Chemin de la Crotte du Moulin 01710 THOIRY	700,00 € H.T / mensuel pour 1 engin	140,00 € H.T.

- * **Pris acte** de l'attribution du Marché de fourniture, installation et mise en service d'une cabine de sanitaires publics préfabriquée, à nettoyage automatique – Parking de la Mairie – Thoiry 01710 à MPS TOILETTES AUTOMATIQUES (40230 JOSSE), pour un montant H.T. de 35 100,00 €.
- * **Approuvé** les termes du projet de convention de mise à disposition d'un local de stockage à intervenir entre la Commune de THOIRY et l'Association « Amicale des sapeurs-pompiers » et **Autorisé** Madame le Maire à le signer.

Vote unanime.

- * **Pris acte** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'année 2020.
- * **Autorisé** Madame le Maire à mettre en œuvre une décision modificative N° 03 dans le budget 2019 de la Ville de THOIRY sur la base des chiffres cités, ci-dessous.

Total budgétisé inchangé en fonctionnement : 8 597 429,00 €

Total budgétisé inchangé en investissement : 9 352 031,71 €

Vote unanime.

- * **Autorisé** Madame le Maire à déposer deux demandes de subvention pour le projet de création d'une maison pluridisciplinaire de santé à Thoiry :
 - ✓ La première auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de projet de santé
 - ✓ La seconde auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, DETR



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

Arrêté et Approuvé le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant H.T	Nature	Montant H.T	
Acquisition d'un plateau hors d'eau hors d'air de 345 m ²	345 000 €			Précisez si la subvention est demandée ou acquise
Travaux d'aménagement des locaux	296 730 €	Etat (DETR)	150 000 €	A demander
		Région	200 000 €	A demander
		Département		
		Union européenne (préciser)		
		Autres subventions		
		Autofinancement	291 730 €	
		Emprunt		
Total investissement	641 730 €	Total investissement	641 730 €	

- ✳ **Autorisé** Madame le Maire à signer le contrat préliminaire de réservation en vue de l'acquisition des locaux bruts de la maison de santé en vue de son aménagement et de l'installation de six professionnels de santé et **Autorisé** Madame le Maire à signer l'acte authentique qui sera établi par Maître Laurent-Noël Dominjon, notaire à Nantua.

Vote unanime.

- ✳ **Accepté** d'instituer une taxe d'aménagement majorée à 17,02% sur le périmètre de l'OAP Thoiry-Rue de la Vierge, de reconduire de plein droit annuellement la présente délibération et de conclure avec Pays de Gex Agglo une convention définissant les modalités de reversement des fonds nécessaires à la réalisation des équipements de compétence communautaire.

Vote unanime.

- ✳ **Accepté** d'instituer une taxe d'aménagement majorée à 17.02% sur le périmètre de l'OAP Thoiry-Rue de l'Etraz, de reconduire de plein droit annuellement la présente délibération et de conclure avec Pays de Gex Agglo une convention définissant les modalités de reversement des fonds nécessaires à la réalisation des équipements de compétence communautaire.

Vote unanime.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

- ✳ **Accepté** d'instituer une taxe d'aménagement majorée à 17.11% sur le périmètre de l'OAP Thoiry-Rue des Buis, de reconduire de plein droit annuellement la présente délibération et de conclure avec Pays de Gex Agglo une convention définissant les modalités de reversement des fonds nécessaires à la réalisation des équipements de compétence communautaire.

Vote unanime.

- ✳ **Accepté** d'instituer une taxe d'aménagement majorée à 18.72% sur le périmètre de l'OAP Thoiry-Maladières, de reconduire de plein droit annuellement la présente délibération et de conclure avec Pays de Gex Agglo une convention définissant les modalités de reversement des fonds nécessaires à la réalisation des équipements de compétence communautaire.

Vote unanime.

- ✳ **Décidé** de verser une subvention de partenariat à l'Association « Rendez-vous aux Sommets » pour une expédition de 30 jours sur l'Ama Dablam (Népal) en 2020 pour une préparation physique et mentale afin de pouvoir gravir l'Everest en 2021 qui se situe à 8 848 mètres d'altitude. Cette subvention sera versée pour moitié en 2019 pour un montant de 3 286,00 euros et le solde en 2020 pour un montant de 3 287,00 euros, **Approuvé** le projet de convention de partenariat à intervenir entre les deux parties et **Autorisé** Madame le Maire à la signer.

2 contres : Monsieur ROMAND-MONNIER et Monsieur MATHIEU

1 abstention : Monsieur JULLIARD

- ✳ **Autorisé** Madame le Maire à garantir l'emprunt pour l'acquisition en VEFA d'un logement collectif PLS située Rue des Mouchets, à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 138 100,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

2 abstentions : Monsieur ROMAND-MONNIER et Monsieur LEGER

- ✳ **Autorisé** Madame le Maire à garantir l'emprunt pour l'acquisition en VEFA de 9 logements collectifs : 5 PLUS et 4 PLAI située Rue des Mouchets, à hauteur de 100% pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 971 100,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

2 abstentions : Monsieur ROMAND-MONNIER et Monsieur LEGER

- ✳ **Demandé** le concours du comptable public pour assurer les fonctions de conseil, **Accordé** l'indemnité de conseil au taux de 100% du taux maximum par an, soit 1 235,60 euros pour 360 jours, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et **Décidé** que cette indemnité soit attribuée à Monsieur André RIETZMANN Chef du Centre des Finances Publiques de Gex, et comptable public assignataire de la ville de Thoiry.

1 abstention : Monsieur ROMAND-MONNIER

- ✳ **Accepté** les dispositions par lesquelles la Commune confie au SIEA la mission de collecte et de valorisation des CEE issues d'opérations génératrices et reçoit le produit de la valorisation



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

financière des certificats que le SIEA obtient au titre de leur production conformément à l'article VIII de la convention, **Autorisé** Madame le Maire à signer la convention de collecte et de valorisation des CEE concernées et de toutes les pièces concernant ce service et s'engage à transmettre les documents liés à la mission de collecte et de valorisation et à tenir informé le SIEA de l'état d'avancement des opérations de travaux.

Vote unanime.

- ✱ **Approuvé** les termes de la convention d'implantation et d'autorisation d'occupation sur le domaine communal par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex relative à la mise en place de conteneurs semi-enterrés situés Rue du Creux et **Autorisé** Madame le Maire à signer ladite convention.

Vote unanime.

- ✱ **Approuvé** les termes du règlement d'utilisation de la patinoire du 17 décembre 2019 au 29 décembre 2019 inclus et **Autorisé** Madame le Maire à signer ledit règlement.

1 abstention : Monsieur REGARD-TOURNIER

- ✱ **Approuvé** le projet de règlement de fonctionnement des ATSEM pour l'année 2020 et **Autorisé** Madame le Maire à le signer.

Vote unanime.

- ✱ **Donné un avis favorable** sur les dates d'ouvertures dominicales exceptionnelles sollicitées pour l'année 2020, à savoir :

- ✓ 5 dates supplémentaires pour les commerces de détail de plus de 400 m², en dehors du secteur de l'ameublement (soumis à un arrêté préfectoral de fermeture):
 - 30 août 2020
 - 06 septembre 2020
 - 1^{er} novembre 2020
 - 08 novembre 2020
 - 22 novembre 2020

- ✓ Et une date supplémentaire pour les enseignes de bricolage :
 - 1^{er} novembre 2020

Outre les dates ci-dessous retenues par la Communauté d'agglomération du Pays de Gex :

- 12 janvier 2020
- 28 juin 2020
- 29 novembre 2020
- 06 décembre 2020



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de l'Ain
Arrondissement de Gex
Ville de Thoiry

- 13 décembre 2020
- 20 décembre 2020
- 27 décembre 2020

Pour les commerces de détails, et :

- 05 avril 2020
- 12 avril 2020
- 19 avril 2020
- 26 avril 2020
- 18 octobre 2020
- 25 octobre 2020

Pour les enseignes de bricolage.

2 contres : Monsieur MATHIEU et Monsieur LEGER
1 abstention : Monsieur ROMAND-MONNIER